



**délibération :
D_2021_8_11**

Nombre de délégués en
exercice : 60

Présents : 43

Votants : 51

**Objet : Rapport annuel
activité 2020 sur les
Prix et la Qualité de
Service de l'Eau**

L' an deux mille vingt et un, le lundi 06 décembre à 19 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Commune de Donnemarie-Dontilly, sous la présidence de Monsieur DENORMANDIE Roger, Le President.

Date de convocation du : 30 Novembre 2021

Titulaires : Monsieur CAMUSET Pascal, Monsieur CHAPLOT Jean-Luc, Monsieur POTAGE Jean-Claude, Monsieur CARRASCO Alain, Monsieur MASSET Julien, Madame RIOTTE Corinne, Monsieur CABOUSSIN Luc, Monsieur DELANNOY Jean-Pierre, Madame SOSINSKI Sandrine, Madame BUOT Julie, Monsieur GODRON Charles, Monsieur BEAULIEU Raphaël, Madame LEMORE Christine, Madame GUERINOT Laurence, Monsieur LAMOTTE Xavier, Monsieur FENOT Jean-Paul, Monsieur LESAGE Cédric, Monsieur CHANTRE Brice, Madame VILLIERS Nadine, Monsieur GYARMATHY Stéphane, Monsieur GENON Fabrice, Monsieur FRAPPAT Didier, Monsieur FORGET Michel, Madame SAMSON Véronique, Monsieur DEMAEGDT Bruno, Madame SIVANNE Evelyne, Monsieur DENORMANDIE Roger, Madame PODOROJNIY Anastasia, Monsieur FENOUILLET Didier, Monsieur FLAMEY Francis, Monsieur CAPMARTY André, Madame MOREAU Patricia, Monsieur GAUTRY Jean-Claude, Monsieur JAMBUT Gérard, Monsieur CHAIGNEAU Jean-Louis, Monsieur BERTRAND Luc, Monsieur DE RYCKE Régis, Monsieur CHAUVIN Marc, Madame GRANERO Agnès, Madame DELATTRE Nadine, Madame FLON Martine

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame GERMANN Céline, Monsieur LUCQUIN Gilles

Pouvoirs :

Madame JACSONT Geneviève a donné pouvoir à Monsieur CARRASCO Alain
Monsieur SOUCHAL Georges a donné pouvoir à Monsieur DELANNOY Jean-Pierre

Madame BANOS Stéphanie a donné pouvoir à Madame SOSINSKI Sandrine
Monsieur MONDO Thierry a donné pouvoir à Madame SOSINSKI Sandrine
Madame VERRIER Laure a donné pouvoir à Monsieur FENOT Jean-Paul
Monsieur BOURLET Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame SIVANNE Evelyne
Monsieur CARRASCO Gérard a donné pouvoir à Monsieur CARRASCO Alain
Monsieur MAURY Yannick a donné pouvoir à Madame MOREAU Patricia

Absent(s) : Monsieur MIRVAULT Dominique, Monsieur HERMANS Emric, Monsieur BORZUCKI Jean-Claude, Monsieur ROSSIERE-ROLLIN Serge, Madame RICHARD Gisèle, Madame CHARLES Sabine, Monsieur PACHOT Joël

Excusé(s) : Madame JACSONT Geneviève, Monsieur SOUCHAL Georges, Monsieur RAY Daniel, Madame BANOS Stéphanie, Monsieur MONDO Thierry, Madame LETERRIER Carine, Madame VERRIER Laure, Monsieur BOURLET Jean-Pierre, Monsieur CARRASCO Gérard, Monsieur MAURY Yannick, Madame BENOIT Florence, Monsieur POULAIN Michel

Secrétaire de Séance : Madame Laurence GUERINOT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1224-5 ;
Vu l'arrêté interdépartemental 2018/DRCL/BLI n°118 en date du 26 décembre 2018, portant création au 1er janvier 2019 du Syndicat de l'Eau de l'Est Seine-et-Marnais (S2E77) ;
Vu la délibération du Conseil communautaire n°1-01-07-19 du 2 juillet 2019 portant adhésion totale au 1er janvier 2019 de la Communauté de communes Bassée Montois au Syndicat de l'Eau de l'Est Seine-et-Marnais,
Vu la délibération du Conseil communautaire n°1-01-09-19 du 26 septembre 2019 portant modification des statuts de la Communauté de communes Bassée Montois, notamment pour y adjoindre la compétence Eau au 1er janvier 2020,
Vu la délibération du comité syndical du 27 septembre 2021 adoptant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable en 2020 ;
Vu le Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable en 2020 ci-annexé, établi par le syndicat S2E77 ;

Considérant que les EPCI organisateurs des services d'eau, quel que soit leur mode de gestion, présentent chaque année à leur assemblée à et à celles de leurs Communes membres un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service. Ce document est tenu à la disposition du public et mis en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- prend acte du rapport annuel d'activités 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Pour : 51 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 06/12/2021, transmis en sous-préfecture
et rendu exécutoire le 14/12/2021



Le président
Roger DENORMANDIE